

## I. Drogues, criminalité et violence: impact au microniveau

1. La criminalité associée à l'abus de drogues est pour l'essentiel non violente et a un caractère souvent mineur. La criminalité économique-compulsive dont l'objet est d'obtenir des drogues, et qui se caractérise notamment par le vol ou le cambriolage, est plus fréquente que les agressions violentes liées aux drogues. Toutefois, l'impact des drogues illicites, de la criminalité et de la violence est très préjudiciable pour les populations locales au niveau microsocial, car les membres de ces populations doivent vivre au milieu des marchés de drogues illicites où la criminalité et la violence, de même que la menace de ces phénomènes, sont toujours présentes

2. La criminalité et la violence associées à l'abus de drogues se manifestent sous diverses formes à différents niveaux de la société. Il y a la criminalité et la violence liées aux cartels internationaux, les infractions violentes dont les personnes abusant de drogues sont auteurs ou victimes mais aussi les innocents pris sous les feux croisés des cultures violentes de la drogue. L'Organe international de contrôle des stupéfiants a décidé d'étudier l'impact des drogues, de la criminalité et de la violence au microniveau de la société, en examinant la relation entre abus de drogues, criminalité et violence au niveau de l'individu, de la famille, du quartier et de la communauté et du point de vue tant du délinquant que de la victime. L'Organe entend sensibiliser les pays à la relation existant entre l'abus et le trafic de drogues au microniveau et la montée de la violence et de la criminalité au niveau local. En appliquant les dispositions des traités internationaux relatifs au contrôle des drogues qui portent sur l'abus et le trafic, les pays contribuent à réduire la violence et la criminalité et améliorent ainsi les conditions de vie de leur population.

3. Au macroniveau, l'impact des drogues, de la criminalité et de la violence associée à la criminalité organisée, au trafic de drogues et aux réseaux criminels transnationaux est différent, mais étroitement associé à la criminalité locale. L'Organe reconnaît l'importance tant des efforts déployés pour s'attaquer aux problèmes que posent au macroniveau les réseaux de trafiquants de drogues et les réseaux criminels transnationaux, que l'action menée en matière de justice pénale, à l'échelle nationale et internationale, pour lutter contre ces

problèmes. Toutefois, le présent chapitre est axé sur les interventions localisées et ciblées tout aussi importantes qui visent des groupes impliqués dans des infractions violentes liées à la drogue ou exposés à de telles infractions, ainsi que sur les communautés touchées.

### A. Caractéristiques et causes possibles

4. Diverses études font état d'une corrélation entre l'abus de drogues et d'autres infractions pénales, y compris violentes. Des études de cas sur des auteurs d'infractions violentes, comme l'homicide et le vol qualifié, montrent que l'abus de drogues est souvent un facteur déterminant. En outre, certains éléments indiquent que le taux de violence augmente avec la fréquence de l'abus. Cependant, si certaines personnes abusant de drogues basculent dans la criminalité violente, d'autres ne sont ni délinquantes ni violentes. Ces constatations doivent être interprétées avec prudence pour ce qu'elles ne disent pas sur d'autres causes de criminalité violente non liées à l'abus de drogues illicites et pour leur interprétation sélective de données qui ne fournissent aucune indication sur les personnes abusant de drogues qui ne sont ni délinquantes ni violentes. Il est certain que la violence dans certaines familles et dans certaines communautés n'est pas simplement le produit d'un abus et d'un trafic localisés de drogues illicites. La violence liée au trafic de drogues peut également traduire le profond ancrage dans certaines communautés d'une culture de la violence qui a d'autres origines, telles qu'une répartition inéquitable des revenus, des troubles civils ou la guerre.

5. Compte tenu de ces avertissements, il existe de nombreuses preuves de la relation existant entre la grande délinquance, la criminalité, la criminalité violente, et l'abus de drogues et les conséquences négatives tant pour les individus que pour les communautés. Par exemple:

a) À la fin des années 1990, 69 % des personnes arrêtées dans cinq secteurs de police au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord avaient été contrôlées positives à au moins une drogue illicite lors de leur arrestation; et 61 % de celles

arrêtées pour voies de fait avaient été contrôlées positives à une drogue illicite<sup>1</sup>;

b) Au Brésil, la violence associée à la drogue est un problème national particulièrement grave qui a des incidences négatives sur les communautés. Sur près de 30 000 homicides recensés annuellement, une part importante est liée à l'abus de drogues et au trafic de drogues illicites. Les enfants des rues jouent un rôle important en servant d'intermédiaires aux trafiquants, et ils sont souvent tués parce qu'ils en savent trop, volent trop ou sont pris sous les feux de gangs et de revendeurs;

c) En Amérique latine et aux Caraïbes, une étude réalisée par la Banque mondiale sur les gangs de jeunes et la violence a montré que les gangs de jeunes impliqués dans le trafic de drogues étaient généralement plus violents que les autres<sup>2</sup>.

6. Les raisons, évoquées dans le présent chapitre, qui pourraient expliquer une relation entre l'abus de drogues et la criminalité tiennent compte des principaux éléments ci-après:

a) L'abus de drogues pourrait favoriser la criminalité et réciproquement;

b) L'abus de drogues et la criminalité pourraient être influencés par diverses autres variables, d'ordre biologique, psychologique, situationnel et environnemental;

c) La manière dont la police combat les marchés de drogues illicites peut avoir une incidence sur la criminalité et la violence associées à ces drogues;

d) Des facteurs socioéconomiques, en particulier dans la mesure où ils ont une incidence sur les jeunes, contribuent à expliquer l'ampleur et la nature de la criminalité associée à l'abus de drogues.

7. Les deux grandes questions à envisager ici sont les suivantes:

a) Quelles sont l'ampleur et la nature de la criminalité et de la criminalité violente liée à la drogue au microniveau de la société?

b) Quels sont les facteurs qui peuvent faire basculer des individus, des familles, des quartiers et des communautés dans la criminalité violente liée à la drogue?

## B. Comprendre le problème de la drogue et de la criminalité

8. L'Organe a examiné les principaux domaines qui façonnent la pensée actuelle concernant l'abus de drogues et le comportement antisocial, notamment la violence, et a pris note d'un certain nombre de facteurs invoqués par différents chercheurs de diverses disciplines pour expliquer le lien de causalité entre drogues et criminalité. Les principales explications de la relation entre abus de substances et agressivité (ou violence) peuvent être récapitulées comme suit:

a) *Les explications centrées sur l'individu, d'ordre notamment biologique et physiologique, psychopharmacologique et également psychologique et psychiatrique.* Ces disciplines étudient sous divers angles l'impact de l'abus des drogues sur l'individu en fonction de ses caractéristiques physiques et mentales et, dans une certaine mesure, prennent en compte divers aspects du contexte social pour expliquer l'abus de drogues et l'agressivité. Par exemple, les études psychopharmacologiques établissent un lien entre la psyché et l'abus de substances pour essayer de définir comment un comportement agressif peut résulter d'une interaction entre les drogues, la personnalité et des états affectifs;

b) *Les explications centrées sur des facteurs socioculturels.* Les disciplines mises à profit sont notamment les suivantes: sociologie, criminologie, science politique, économie, histoire, anthropologie et études des cultures. Ces disciplines étudient sous divers angles la relation existant entre des groupes sociaux, d'une part, et l'abus de drogues et la criminalité, d'autre part, dans un contexte donné et tirent des exemples de la vie réelle. Ainsi, les explications socioéconomiques tiennent compte de la répartition des revenus, du dénuement relatif et de la marginalisation sociale des intéressés dans la mesure où ces facteurs ont une incidence sur différents groupes sociaux; ces explications prennent en considération l'individu et les effets conjugués de ces différents facteurs sur l'abus de drogues et la criminalité qui y est associée.

9. Les disciplines centrées sur l'individu interprètent l'abus de drogues principalement comme la manifestation extérieure d'un désordre intérieur. En revanche, les disciplines qui proposent des explications axées sur la recherche sociologique et culturelle,

considèrent l'interaction sociale, les normes de conduite, les sanctions et le contexte des événements comme les principaux facteurs explicatifs de la relation entre drogues et criminalité. Le présent chapitre se fonde principalement sur ces disciplines. Les raisons expliquant l'abus de drogues, la criminalité et la violence sont multiples et c'est pourquoi diverses disciplines peuvent être mises à profit pour essayer de comprendre la relation sous-jacente.

### **Explications centrées sur l'individu**

10. Les études centrées sur l'individu montrent que chaque drogue illicite a un impact différent sur le corps et l'esprit et agit différemment sur l'individu. Les effets varient en outre selon les quantités consommées, selon le poids de l'individu et ses antécédents d'abus de drogues et selon l'influence de traits génétiques et de prédispositions de la personnalité sur l'abus de drogues. Les expériences de contrôle en laboratoire sur l'abus de drogues et la violence associée peuvent seulement faire apparaître un lien causal entre la consommation d'une "drogue A" et un "acte de violence B". En d'autres termes, il est très difficile et trompeur d'affirmer qu'il existe un lien causal direct entre violence et ingestion de drogues illicites sans tenir compte des facteurs culturels et sociaux qui influencent eux aussi le comportement d'un individu.

11. Pour ne parler que d'une seule discipline dans l'abondante littérature sur l'abus de drogues et l'agressivité, les études psychopharmacologiques ont révélé que certaines drogues illicites et licites, dont l'alcool, peuvent être associées à l'agressivité et d'autres non. De nombreuses données confirment l'assertion selon laquelle la consommation d'alcool, dans certaines conditions, stimule la violence. En revanche, il a été observé que l'ingestion d'opiacés, dans certaines conditions, inhibe l'agressivité, mais qu'un sevrage après un abus prolongé de ces substances et de substances apparentées engendre irritabilité et hostilité. Un lien a été établi entre la fréquence de l'abus de cocaïne et d'amphétamine et la probabilité plus forte de commettre une infraction violente. Par ailleurs, l'usage de barbituriques et le comportement agressif semblent liés.

12. Si les explications biologiques et psychologiques de la relation entre drogues et criminalité fournissent de nombreuses indications intéressantes, elles ne rendent pas compte des différences sous-culturelles et

transculturelles qui existent dans les manifestations concrètes et les conséquences sociales de l'abus de drogues. Les expériences de contrôle en laboratoire sur l'abus de drogues ne permettent pas de déterminer l'impact de la consommation et du trafic illicites de cocaïne sur les classes sociales nanties, par opposition aux classes démunies. En comparaison, les explications centrées sur des facteurs sociaux et culturels se fondent sur des exemples "en vie réelle" de communautés qui soit sont confrontées, soit échappent aux problèmes associés à l'abus de drogues, à la criminalité et à la violence.

### **Explications centrées sur des facteurs sociaux et culturels**

13. Les données attestant de l'influence des facteurs sociaux et culturels sur la criminalité et la violence proviennent de trois grandes sources: a) études sous-culturelles et transculturelles de sociétés qui font apparaître des éléments contradictoires concernant l'agressivité liée à l'abus de substances; b) études des caractéristiques sociostructurelles de la violence liée à l'abus de drogues en fonction de variables telles que le sexe, l'âge, l'origine raciale ou ethnique et la classe sociale; et c) étude de l'agressivité en tant que reflet de schémas socioculturels ou de normes de conduite qui engendrent des comportements violents.

14. L'émergence et le déclin des marchés du crack aux États-Unis d'Amérique, ainsi que la hausse et la baisse du taux de criminalité violente qui en ont découlé dans le pays du milieu des années 1980 au début des années 1990, servent souvent d'exemple pour illustrer l'influence des facteurs sociaux et culturels sur la criminalité et la violence. La violence associée au crack a souvent été expliquée par l'effet psychopharmacologique violent de la drogue sur l'utilisateur et par la prolifération des gangs armés.

15. On a fait valoir qu'il existe trois liens de causalité distincts entre drogues et violence (modèle tripartite): a) un lien psychopharmacologique, à savoir que la violence est due à l'effet aigu d'une drogue psychoactive sur la personne qui en abuse; b) un lien économique-compulsif, à savoir que la violence est un moyen d'obtenir de l'argent pour acheter des drogues; et c) un lien systémique, à savoir que la violence est associée à la vente de drogues illicites. Les études ont généralement montré que la violence psychopharmacologique, y compris les homicides, est le plus souvent

associée à l'abus d'alcool. En comparaison, la violence économique-compulsive liée aux drogues est rare, mais la criminalité économique-compulsive pour obtenir des drogues, fréquente. La violence systémique, quant à elle, est étroitement liée aux "guerres de territoire" pour le contrôle des marchés de la drogue.

16. Les études s'appuyant sur le modèle tripartite ci-dessus donnent à entendre que le recul de la violence liée à la drogue est attribuable à l'évolution des normes ou des comportements sociaux. À New York, le marché des drogues de rue est passé par des phases distinctes marquées chacune par l'utilisation prédominante de différents types de drogues illicites. Chaque époque correspond à une génération différente caractérisée par certains types de comportement.

17. Les données chronologiques sur les différences entre générations en matière d'abus de drogues et de comportement violent et non violent qui en résulte sont révélatrices de l'influence de différents types de drogues, marchés de drogues illicites et normes sociales sur la criminalité et la violence. Cependant, ces données ne montrent pas si les normes de conduite sont la cause du recul de la criminalité et de la violence liées à la drogue ou si les normes de conduite non violentes et non délictueuses sont simplement une conséquence de ce recul. En fait, les normes de conduite doivent être interprétées selon le contexte et en fonction des groupes sociaux à une période donnée. De plus, l'impact de la criminalité et de la violence liées à la drogue doit être interprété non seulement en fonction de l'effet immédiat sur les personnes abusant de drogues et sur le trafic de drogues illicites, mais également compte tenu de l'insécurité que vivent les membres de la communauté dont le quotidien est marqué par une culture de la drogue en évolution.

18. Il faut également tenir compte d'autres facteurs pertinents qui façonnent la relation entre drogues et criminalité dans le temps, tels que la situation générale de l'économie et, en particulier, le taux de chômage. L'impact des conditions socioéconomiques existantes sur la criminalité liée aux drogues, y compris la criminalité violente, était le thème majeur du rapport de l'Organe pour 2002<sup>3</sup>. Pour résumer, les communautés qui sont touchées par des taux élevés de chômage et par l'insécurité sociale sont des cibles privilégiées pour les gangs de la drogue qui peuvent leur offrir de nouvelles sources de revenus. Si la situation n'est pas maîtrisée, ces communautés peuvent

entrer en conflit avec les gangs de la drogue et les trafiquants locaux qui recourent à des pratiques violentes pour protéger leur secteur sur le marché des drogues illicites. Toutefois, les communautés connaissant des taux de chômage élevés et une situation de dénuement social n'affichent pas toutes nécessairement des niveaux élevés de criminalité et d'abus de drogues. Les protections sociales et d'autres modes de génération de revenus mis en place grâce aux mesures prises par les pays et les organisations non gouvernementales, parallèlement aux efforts déployés par la population locale, peuvent endiguer la progression de la criminalité et des marchés de drogues illicites. Inversement, les communautés affichant des revenus élevés ont aussi leur part dans la criminalité et l'abus de drogues. Cela dit, dans ces communautés, la criminalité se manifeste en général sous la forme d'escroqueries plutôt que de violences entre personnes.

#### **Impact de la répression sur les drogues, la criminalité et la violence au microniveau**

19. Un autre facteur doit être pris en considération lorsqu'on essaie de comprendre le développement de la criminalité et de la violence liées à la drogue au microniveau de la société, à savoir le niveau et la nature des interventions des services locaux de répression. Le rôle et les activités de ces services ont des conséquences non seulement pour l'environnement immédiat d'un marché de la drogue particulier mais aussi pour la communauté qui vit à proximité. Par ailleurs, l'intervention de la police et de la justice pénale doit être perçue comme une manifestation de la politique des pouvoirs publics et des attributions particulières des partis politiques.

20. Les interventions des services de répression visent essentiellement à mettre fin aux comportements coupables et à punir les actes de délinquance. L'intention des mesures visant à sortir les auteurs d'infractions de leur milieu par l'emprisonnement, est de prévenir d'autres actes de délinquance et de violence et d'utiliser la menace de la sanction pour décourager la primo-délinquance ou la récidive. Ces interventions constituent la réponse la plus visible à la violence et à l'abus de drogues dans la plupart des pays. Cependant, elles doivent être accompagnées par d'autres mesures pour produire l'impact durable voulu. L'emprisonnement seul peut contribuer à accroître les comportements violents au lieu de les réduire.

21. Les opérations de répression menées sur les marchés de drogues illicites peuvent avoir des conséquences imprévues pour les personnes abusant (ou non) de drogues qui vivent dans des quartiers modestes et pour celles qui ne se livrent pas à des activités illégales. Une action policière de proximité mesurée, qui s'appuie sur une bonne connaissance des personnes locales abusant de drogues, des petits trafiquants et des préoccupations des membres "innocents" de la communauté, peut éviter les opérations de répression vouées à l'échec sur les marchés locaux de drogues illicites. Une intervention policière ciblée et inscrite dans la durée, conjuguée à des initiatives économiques et sociales, peut accroître l'efficacité de l'action policière au microniveau. Les communautés qui bénéficient d'un soutien social suffisant, qui offrent d'autres moyens de générer des revenus et qui travaillent de concert avec les services de répression sont mieux à même d'éviter les pièges des interventions policières effectuées sans le concours d'autres organismes communautaires.

22. Il importe de comprendre l'impact de la répression pour élaborer des stratégies d'intervention. Les marchés locaux de drogues illicites sur lesquels acheteurs et vendeurs se connaissent ne donnent pas lieu à des conflits de territoire. En revanche, les marchés où acheteurs et vendeurs ne se connaissent généralement pas suscitent un sentiment de territorialité et une concurrence accrue, d'où le risque de violence dans les lieux publics, tels que les parcs et les stations d'autobus. Les marchés de drogues illicites dans les lieux publics, où la concurrence violente entre vendeurs est très fréquente, ne peuvent avoir que des conséquences négatives pour les communautés locales qui doivent utiliser les lieux où s'effectuent les transactions relatives aux drogues. Parallèlement à la maturation des marchés de drogues illicites, les nouvelles technologies comme les téléphones portables (cellulaires), les récepteurs d'appels et Internet, continuent de se développer et les transactions illégales peuvent de plus en plus souvent s'opérer hors des lieux publics, ce qui peut réduire le risque pour les membres de la communauté d'être pris dans des transactions entre gangs rivaux qui se terminent dans la violence. Cela étant, les personnes abusant de drogues les plus vulnérables issues des classes socioéconomiques défavorisées, telles que de nombreux héroïnomanes, n'auront probablement pas accès aux nouvelles

technologies et resteront donc exposées à la criminalité violente.

23. Si la répression sur les marchés de drogues illicites ne s'accompagne pas d'une action visant à proposer d'autres sources de revenus, il est très probable que ce type d'intervention policière sera inefficace à long terme, car les membres de la communauté continueront à être tributaires du commerce des drogues illicites pour leur revenu. Le dernier et le pire scénario est l'abandon de ces communautés par les services de répression et, par voie de conséquence, une prise de pouvoir violente par les gangs de trafiquants.

### C. Jeunes, gangs, drogues et violence

24. Des études longitudinales successives, prenant en compte les variations liées à l'âge, au sexe et à l'appartenance ethnique, ont révélé qu'à mesure que les jeunes passent de l'adolescence à l'âge adulte, les facteurs prédictifs directs de la violence changent. Étant donné que l'influence des parents diminue avec l'âge et celle des pairs augmente, la probabilité que les jeunes, essentiellement les jeunes hommes, soient associés à la criminalité, à la criminalité violente et/ou à l'abus de drogues sera plus forte lorsque leur situation est aggravée par des facteurs négatifs. S'il est difficile d'identifier des facteurs spécifiques qui influent sur l'implication des jeunes dans des infractions violentes liées à la drogue, les études ont néanmoins montré que les éléments ci-après contribuent à la participation des jeunes à la criminalité violente et/ou à l'abus de drogues:

a) Environnement: situation socioéconomique modeste et/ou chômage; quartiers avec un taux de criminalité élevé; taux de victimisation élevé;

b) Variables familiales: séparation précoce d'avec les parents; faible attachement aux parents; dureté des parents; éducation incohérente; exposition à la violence familiale;

c) Attitudes et associations: association avec des pairs délinquants; attitude favorable à l'égard de l'abus de drogues ou de la violence;

d) Caractéristiques individuelles: appartenance à une minorité; difficultés scolaires et/ou déscolarisation;

e) Problèmes de comportement et psychopathologie: nombreux actes de délinquance signalés; début précoce de l'abus de drogues; revente de drogues; troubles du comportement; personnalité antisociale; problèmes affectifs perçus ou observés.

25. La criminalité et la violence liées à la drogue concernant pour l'essentiel des jeunes hommes socialement marginalisés, il importe de tenir compte du rôle de la "culture jeune" et, en particulier, des gangs de jeunes. Il faudrait faire une distinction entre les différents types de gangs de jeunes et leur relation avec les marchés de drogues illicites et la violence. On observe également entre les gangs des différences dans l'abus de drogues et la violence qui lui est associée. La violence fait le plus souvent partie intégrante de la culture des gangs de jeunes, et l'abus et le trafic de drogues associés à certains gangs exacerbent une culture de normalisation de la violence. La violence, notamment intrafamiliale, fait aussi partie de la vie de ces jeunes en dehors du gang, qu'ils en soient auteurs ou victimes. L'apparition de la consommation de drogues illicites et de marchés concurrentiels proposant ces drogues peut donner un cocktail explosif de criminalité violente qui se nourrit de l'insécurité civile et économique dans les communautés vulnérables. Les cultures violentes de la drogue réussissent à déstabiliser davantage ces communautés. Dans les communautés plus nanties, où existent différents moyens de lutter contre l'impact négatif des drogues illicites, il y a moins de risques que l'introduction de ces drogues débouche sur la déstabilisation de la communauté.

26. Un autre facteur à prendre en compte est la disponibilité et l'utilisation des armes, en particulier des armes à feu, pour "obtenir" des parts de marché. Des éléments montrent que la vente de drogues illégales a une incidence notable sur le port illégal d'armes à feu. La présence accrue d'armes à feu renforce la culture de violence entre gangs, ce qui a fatalement un impact sur les membres de la communauté locale, qui doivent vivre sous la menace plus pesante de la violence.

27. Cela étant, quand on examine les caractéristiques et les causes de la criminalité violente liée à la drogue chez les jeunes, il faut veiller à ne pas perdre de vue les points suivants:

a) Premièrement, un groupe relativement restreint de jeunes délinquants dangereux et violents,

qui sont aussi de gros usagers de drogues, commettent une part disproportionnée de l'ensemble des infractions graves;

b) Deuxièmement, si la délinquance, notamment violente, culmine chez les adolescents et les jeunes adultes, la majorité des jeunes mûrissent et cessent d'être violents lorsqu'ils atteignent la vingtaine.

28. De même, si certains gangs comptent des adultes parmi leurs membres, la majorité des adolescents quittent l'enclave sociale des gangs lorsqu'ils deviennent adultes. Cependant, les communautés continuent de subir les effets néfastes de la participation des jeunes à la culture des gangs, en particulier des gangs de la drogue violents, même après ces départs, car de nouveaux membres sont recrutés et continuent de leur infliger des violences.

## **D. Conséquences et perspectives**

### **Impact des drogues, de la criminalité et de la violence au microniveau**

29. Les perspectives économiques offertes aux groupes criminels par les marchés de drogues illicites ouvrent davantage le champ à la criminalité et à la violence, les criminels se faisant concurrence pour obtenir une part de ces marchés, ce qui peut avoir des conséquences dramatiques pour la communauté locale. Les rivalités et les "guerres de territoire" entre revendeurs et trafiquants locaux peuvent se transformer en confrontations violentes à l'intérieur et autour des espaces publics, qui de ce fait deviennent pour le public des endroits "à ne pas fréquenter".

30. La dégradation de l'ordre public dans les quartiers où règnent la criminalité et la violence liées à la drogue fait que la volonté du public d'identifier les auteurs d'infractions, en vue d'endiguer la montée de la violence, est tenue en échec par une culture de la peur et, dans bien des cas, par la méfiance à l'égard de la police. De plus, les communautés peuvent devenir dépendantes des marchés locaux de drogues illicites qui soutiennent des économies entières et elles ne sont donc ni en mesure ni désireuses de remettre en cause le statu quo, car ce faisant, elles compromettraient leurs sources de revenus personnels. Il se peut également que les autorités elles-mêmes ne soient pas à même de s'attaquer à la criminalité violente liée à la drogue dans certaines communautés, car elles aussi sont exposées à

la violence ou ont été influencées par la corruption et se trouvent ainsi réduites à l'inertie.

31. Le stress, l'anxiété et la peur engendrés par l'exposition à la criminalité et la violence influent à leur tour sur la vie quotidienne et sur le processus développemental normal des gens, en particulier des jeunes: par exemple sur leur capacité à faire confiance et à avoir un sentiment de sécurité personnelle; leur aptitude à maîtriser leurs émotions; leur liberté d'explorer l'environnement local; et leur aptitude à établir des relations sociales "normales". L'exposition à la violence, en particulier depuis un jeune âge, risque d'engendrer une normalisation des comportements violents et, dans certains cas, des actes de violence réels. Des études ont montré que les jeunes garçons de 11 à 17 ans courent de grands risques de se livrer à des actes de violence graves si: a) tout en accordant de l'importance à leur famille et en passant du temps avec elle, ils sont exposés à des attitudes favorables à la violence; b) ils s'adonnent à l'abus de drogues; c) ils vivent dans des quartiers à problèmes; et d) ils sont fréquemment victimisés et en même temps auteurs d'infractions mineures.

32. Depuis le début des années 1990, le nombre d'études sur la violence intrafamiliale et communautaire et son impact sur les enfants et les adolescents, s'est multiplié de façon exponentielle. Toutefois, c'est seulement maintenant que les chercheurs commencent à étudier la question de la violence au microniveau en s'intéressant aux aspects suivants: a) le quartier et la communauté; b) la famille et le ménage; c) les relations avec les parents et les personnes s'occupant de jeunes; d) les relations avec les pairs; et e) les caractéristiques personnelles. Comprendre l'interaction de ces différents aspects et leur influence sur la vie des personnes peut aider à expliquer l'implication de ces personnes dans la criminalité, la criminalité violente et la délinquance liée à la drogue. La communauté internationale gagnerait à s'intéresser à ces aspects pour comprendre, combattre et prévenir les effets négatifs des drogues illicites et de la criminalité violente qui en découle à la fois sur les jeunes et sur les adultes des communautés vulnérables.

33. Il va sans dire que la criminalité est un très grave problème, qui ne se limite pas à une violation plus ou moins grave de la loi. Le préjudice social causé aux communautés, au microniveau, par l'implication

d'adultes et de jeunes dans la criminalité et la violence liée aux drogues est énorme. Le tissu même de la société est mis à mal par la présence continue au sein des communautés de cette forme de criminalité. Les communautés exposées à des niveaux très élevés de criminalité violente liée aux drogues illicites sont également exposées à des taux plus élevés d'autres formes de criminalité et aux désordres qui en découlent pour la société civile.

34. Le capital social, ou le degré d'intégration communautaire, est un élément important à prendre en compte lorsqu'on essaie de mettre en évidence et d'expliquer l'augmentation de la criminalité et de la violence au sein de la communauté. Le capital social désigne les normes ou "lois" qui régissent les relations sociales et qui, au travers des institutions sociales, établissent les bases de la confiance, du sens du devoir et de la réciprocité. L'importance du capital social au sein d'une communauté, ou le degré de cohésion sociale selon les normes de comportement établies, peut aider à expliquer les taux de violence et de criminalité. Les communautés dépourvues de capital social risquent d'être davantage exposées à la violence et à la criminalité. L'absence de capital social ou l'érosion du capital social est aggravée par des niveaux de violence et de criminalité plus élevés résultant de l'effet négatif des marchés de drogues illicites sur les communautés. À la Jamaïque, des travaux de recherche ont permis d'établir une relation cyclique entre la violence et la destruction du capital social dans cinq communautés urbaines pauvres<sup>4</sup>. La violence a eu plusieurs conséquences: les possibilités d'emploi et d'éducation ont été réduites, les entreprises n'ont pas investi localement, les populations locales ont eu moins tendance à construire de nouveaux logements ou à rénover les logements existants et la liberté de mouvement a été restreinte. En retour, cette situation – à savoir la destruction de l'infrastructure et des possibilités locales – a augmenté le risque de comportements violents, en particulier parmi les jeunes, car la méfiance a été exacerbée et les normes civiles remises en cause. La relation entre érosion du capital social et augmentation de la criminalité violente, y compris la criminalité violente liée à la drogue, ne saurait être ignorée.

35. La situation est différente en Asie centrale. Malgré un trafic de drogues très répandu, les niveaux de criminalité violente liée à la drogue y sont relativement faibles, peut-être en raison de la solidité

des liens familiaux et de l'influence de normes sociales rigoureuses. Cependant, certains faits montrent que ce tableau pourrait être en train de changer, l'insécurité régionale qui s'est accompagnée d'une aggravation de l'abus de drogues, ayant eu des incidences négatives sur la stabilité sociale et les niveaux de criminalité qui en résultent. De même, l'augmentation de l'abus de stimulants de type amphétamine chez les jeunes en Asie du Sud-Est et la progression de la consommation de drogues illicites en Asie de l'Est pourraient à leur tour avoir un impact négatif sur la criminalité, en particulier la criminalité violente, dans ces régions, les normes de conduite étant remises en question.

### **Drogues, criminalité, violence et victimisation**

36. Plusieurs études ont mis en évidence le rôle de l'abus de drogues dans le risque et l'expérience de victimisation, par opposition au risque de délinquance. Elles adoptent une démarche inverse par rapport à la plupart des travaux de recherche axés sur l'abus de substances et la propension à la délinquance. Il en ressort très clairement que l'abus de drogues accroît le risque de victimisation. Les personnes abusant de drogues, que ce soit pour la première fois ou depuis longtemps, sont exposées à la victimisation car, en cas d'abus prolongé, les drogues peuvent, de façon temporaire ou permanente, anéantir la capacité d'interpréter correctement les situations dangereuses et d'y réagir de manière adéquate. Ces personnes sont en outre exposées à des situations où la violence, en plus de l'usage d'armes à feu lié au trafic de drogues, sont normalisés.

37. Les femmes abusant de drogues sont bien plus souvent victimes d'agressions sexuelles que les autres. Certaines études ont montré que les femmes qui consomment des drogues illicites risquent davantage d'être victimisées au cours de la vie que les femmes ayant des problèmes d'abus d'alcool. Les femmes abusant de drogues sont particulièrement vulnérables aux agressions sexuelles lorsqu'elles sont sous l'influence des drogues et qu'elles vivent dans des situations qui les exposent à un risque accru de victimisation. Les prostituées qui abusent de drogues constituent également un groupe à haut risque. Les informations rapportées par la presse au sujet de "drogues du viol" données à des femmes à leur insu dénotent une tendance inquiétante concernant l'abus de drogues et la victimisation violente.

38. Les écoliers consommateurs et/ou revendeurs de drogues illicites constituent également un groupe que l'on peut considérer comme courant un risque accru d'être victime d'actes violents impliquant l'utilisation d'armes à feu et d'autres armes comme les couteaux. Le problème des drogues et de la criminalité violente liée aux armes dans les écoles a été révélé au début ou au milieu des années 1990. La criminalité violente liée à la drogue a une incidence négative sur la gestion quotidienne des écoles et cultive un climat d'insécurité qui sape l'autorité. Elle entraîne également une association négative entre école et criminalité violente et a un impact préjudiciable sur les élèves, les enseignants, les familles et la communauté dans son ensemble.

39. Si la criminalité violente et non violente liée à la drogue a des incidences directes beaucoup plus importantes sur certains individus et segments de la société que d'autres, à savoir les pauvres et les communautés dysfonctionnelles, elle a aussi des incidences indirectes plus vastes, qui se manifestent essentiellement par la peur de la criminalité et l'utilisation limitée de l'espace public. La peur de la criminalité a une incidence plus forte sur la vie quotidienne que la criminalité elle-même. Alors que, dans la majorité des sociétés, ce sont quelques malheureux qui subissent une victimisation répétée, sous la forme de violence familiale ou interpersonnelle, la plupart des gens subissent la criminalité de façon indirecte par crainte d'être victimes. La peur de la criminalité, ou plutôt la peur de la victimisation, contraint les gens à utiliser différemment l'espace public (rues, parcs, aires de jeu, centres commerciaux) pour éviter une exposition au risque réel ou apparent de victimisation. Bien que les données criminologiques montrent que les jeunes hommes sont les plus exposés à une victimisation violente dans les lieux publics, il n'en reste pas moins que les personnes les moins exposées, comme les personnes âgées, modifient leur comportement en vue d'éviter les atteintes éventuelles. Dans les communautés où la criminalité violente liée à la drogue est omniprésente, les jeunes hommes sont sans doute les plus exposés au risque de victimisation par d'autres jeunes hommes, mais ce sont les femmes, les personnes âgées et les jeunes enfants qui réduisent leur liberté de mouvement par mesure de précaution contre la victimisation.



## E. Lutte contre les drogues, la criminalité et la violence au microniveau: aspects à prendre en considération

40. Certes, les jeunes ne sont pas la seule source de criminalité et de violence liées à la drogue, mais ils jouent souvent un rôle essentiel dans les manifestations de la criminalité liée à la drogue dans la communauté et, dans le même temps, ils sont aussi victimes de cette criminalité. C'est pourquoi il convient de les cibler pour combattre les problèmes sociaux majeurs dans la famille, le quartier et la communauté. Les objectifs fondamentaux devraient être les suivants:

a) Dissuader les jeunes d'abuser des drogues: programmes de sensibilisation, d'appui et de traitement associés à des mesures de répression et à des sanctions pénales dissuasives;

b) Réduire la criminalité et la violence liées à la drogue: aider les personnes abusant de drogues et leur famille, ainsi que les communautés les plus menacées de destruction par la drogue.

41. La réalisation des objectifs fondamentaux susmentionnés exige avant tout une coopération étroite entre les organismes de justice pénale, les services sociaux et les organisations non gouvernementales spécialisées. Il faudrait privilégier une répression mesurée, reposant sur des initiatives de police de proximité plutôt qu'une répression policière musclée des personnes abusant des drogues et des communautés où prospèrent les marchés de drogues illicites.

42. Les administrations locales abordent généralement les problèmes associés à la criminalité et à la violence liées à la drogue suivant un processus qui comprend déni, réaction disproportionnée et erreur d'identification. Dans un premier temps, les autorités locales nient être confrontées à un problème; ensuite, une fois le problème reconnu, il s'ensuit généralement une réaction disproportionnée qui peut être contre-productive; enfin, le manque d'informations exactes peut empêcher que l'on identifie correctement le problème de criminalité en question et que l'on y apporte des réponses appropriées. Cette réaction classique à la criminalité et à la violence met en évidence la nécessité de recourir à des données ciblées sur le phénomène des marchés de drogues illicites et la violence qui en résulte, afin d'éviter les pièges d'une intervention inconsidérée.

43. Les interventions auprès des jeunes, délinquants ou vulnérables, peuvent prévoir, par exemple:

a) *Une collaboration entre les systèmes*: avec la mise en place de partenariats entre les organismes travaillant auprès des jeunes délinquants et des jeunes à risque afin de répondre aux besoins identifiés des jeunes par une prise en charge, des peines de substitution et un traitement;

b) *La prévention et le traitement de l'abus de drogues*: à l'aide d'un programme peu coûteux mais global de prévention pour la communauté et d'un programme de traitement et de réadaptation pour les personnes abusant de drogues.

44. Les mesures de répression peuvent produire des effets contraires à ceux escomptés si elles sont appliquées sans que soient mis à profit des partenariats avec d'autres organismes recourant à des mesures d'intervention mesurées dans les communautés vulnérables. Par exemple, la reconnaissance de la toxicomanie en tant que problème sanitaire, en particulier s'agissant des personnes les plus dépendantes, permet de recentrer l'attention sur l'individu et la communauté dans l'espoir que les intéressés pourront être réintégrés en douceur au sein de la société. Une initiative, signalée dans le *Rapport mondial sur la violence et la santé* (2002)<sup>5</sup>, publié par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a consisté à promouvoir la santé publique pour combattre la violence à Cali (Colombie) au milieu des années 1990, ce qui a entraîné une baisse sensible du taux d'homicide.

45. Les initiatives communautaires sont parvenues à mettre fin aux activités des gangs de jeunes impliqués dans la criminalité violente et le trafic de drogues illicites. Pour une organisation efficace de la riposte communautaire, la condition principale est indéniablement la reconnaissance rapide de l'émergence des gangs afin d'attaquer le problème avant que celui-ci aboutisse à une situation de crise et ait des répercussions sur la criminalité violente liée à la drogue au niveau local. Les principaux domaines d'intervention précoce efficace sont notamment les suivants:

a) Intervention précoce en milieu scolaire;

b) Intervention policière adaptée dans les zones à problèmes;

c) Programmes de formation à l'intention du personnel des écoles, du personnel des services de justice pénale, des parents, des groupes communautaires et du personnel des services pour jeunes;

d) Collecte de renseignements précis et échange régulier d'informations entre les services pour cerner la nature et l'ampleur du problème;

e) Collaboration avec les médias locaux afin de rendre compte objectivement des incidents liés à la drogue et à la criminalité violente en évitant tout sensationnalisme (qui pourrait accroître les risques de représailles ou susciter la peur de la criminalité).

46. Si les mesures communautaires de prévention de l'abus de drogues sont le "but suprême" vers lequel il faut tendre, un certain nombre d'interventions constituant des "bonnes pratiques" concernent des personnes et des communautés déjà confrontées aux conséquences de ce problème. Elles peuvent revêtir notamment les formes suivantes: conseils individuels; développement des compétences interpersonnelles; et conseils aux familles. Au niveau de la communauté, les activités extrascolaires, par exemple le sport, la musique et les clubs d'informatique, sont souvent encouragées tant dans l'optique de la prévention de l'abus de drogues et de la criminalité associée que de la réadaptation des personnes abusant de drogues. L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime encourage activement les mesures visant à empêcher que les jeunes abusent de drogues et à leur offrir d'autres activités qui ne menacent pas leur bien-être ou celui de leur communauté<sup>6</sup>. Le Conseil économique et social<sup>7</sup> et l'Assemblée générale<sup>8</sup> se sont attaqués aux problèmes de la prévention du crime et de la justice pour mineurs en encourageant des interventions au microniveau de la société.

47. Ceux qui entreprennent des initiatives communautaires à l'intention des adultes et des jeunes pour lutter contre la criminalité et la violence liées aux drogues doivent prendre en considération les facteurs ci-après. Tout d'abord, les budgets des différentes collectivités conditionnent pour l'essentiel les services que l'on peut raisonnablement attendre de ces dernières pour prévenir et combattre l'abus de drogues et la criminalité et la violence, ainsi que la durée pendant laquelle ces services peuvent être offerts. Ensuite, le manque de coordination entre les organismes de justice pénale et les organisations

communautaires n'est pas propice à la définition, à la promotion et à la viabilité des programmes. Enfin, des "partenariats" inefficaces entre différents organismes peuvent entraîner une méconnaissance des programmes proposés par d'autres organismes, ce qui peut facilement aboutir à un chevauchement des efforts.

48. En outre, lorsqu'on parle d'intervention "communautaire", il faut examiner attentivement ce que le mot "communauté" signifie pour différents groupes, quelle en est la signification géographique et politique et qui peut s'exprimer au nom de sa "communauté" lors de réunions destinées à résoudre le problème de la violence communautaire. Une communauté ne devrait pas être représentée par des écoles, des entreprises, des groupes religieux, des organismes publics ou des citoyens soi-disant "concernés" sans que l'on ait dûment envisagé la représentation des membres de cette communauté qui sont généralement associés à la peur engendrée par la criminalité, la violence et les marchés de drogues illicites au niveau local, à savoir les jeunes et les personnes abusant de drogues eux-mêmes.

49. Une approche appelée "justice réparatrice", vise à réadapter le délinquant tout en tenant compte des droits des victimes et de la sécurité de la communauté. La justice réparatrice s'emploie à régler les conflits entre les victimes, les délinquants et la communauté dans des contextes qui se prêtent à des formes de règlement des conflits autres que l'incarcération et, ce faisant, elle remet en question les modalités établies de la justice. Elle tire parti des concepts traditionnels de la justice communautaire dans les sociétés aborigènes et elle est de plus en plus utilisée dans le monde entier pour réinsérer les délinquants au sein de leur communauté sans porter préjudice aux victimes et aux autres membres de la communauté qui subissent les conséquences de la criminalité en général et de la criminalité violente liée aux drogues en particulier. Si la justice réparatrice est essentiellement une stratégie d'intervention destinée aux jeunes délinquants, elle peut aussi s'appliquer aux adultes délinquants. Elle a été utilisée avec succès pour une série d'infractions dans un certain nombre de pays, dont l'Australie, le Canada et la Nouvelle-Zélande. La justice réparatrice est un outil particulièrement prometteur pour les interventions communautaires au microniveau parce qu'elle met l'accent sur le rôle des familles et peut tenir compte des traditions culturelles locales et de différents contextes<sup>9</sup>.

50. Outre le fait de vivre dans une société stable, l'accès à des sources de revenus autres que les drogues illicites est essentiel pour s'attaquer aux problèmes des drogues illicites ainsi qu'à la criminalité et à la violence qui en résultent. Les communautés rurales et urbaines qui sont tributaires des revenus générés par les marchés de drogues illicites ne pourront sortir de cette situation si d'autres sources de revenus ne sont pas trouvées. Si chaque membre de la société – des commerçants aux fonctionnaires de l'administration – dépend de l'argent généré par le trafic de drogues illicites, une action concertée s'impose alors à l'échelon local, national et international pour lancer des campagnes de lutte contre la corruption, sensibiliser le public au problème et créer d'autres sources de revenus.

## F. Conclusion: possibilités d'intervention

51. Le trafic de drogues ainsi que la criminalité et la violence qui en résultent établissent un lien entre les communautés locales et les réseaux criminels transnationaux. Les trois principaux traités internationaux relatifs au contrôle des drogues ne font pas de différence entre les trafiquants de drogues au macroniveau et au microniveau. Si, lors des réunions internationales, les pays et les organisations internationales s'efforcent essentiellement, en général, de prévenir et de combattre la criminalité transnationale, l'on accorde moins d'attention au type de criminalité et de violence qui touche directement la population. Une intervention ciblée est nécessaire pour lutter contre les trafiquants locaux opérant au microniveau.

52. Les jeunes qui se lancent dans la consommation et le trafic de drogues illicites au niveau local ne sont pas seulement des délinquants mais sont également victimes de leurs propres activités. Le coût personnel de l'abus de drogues et de la criminalité – y compris violente – qui lui est associée, a des effets à court et à long terme, non seulement sur la santé physique et mentale de l'individu, mais aussi sur son bien-être économique et social. En fait, ces activités ont des effets néfastes qui ne se limitent pas aux personnes qui abusent des drogues illicites et en vendent, car des familles, des quartiers et des communautés entières subissent les conséquences des cultures où la criminalité et la violence liées à l'abus de drogues sont

normalisées et omniprésentes. Et là où la criminalité liée à la drogue soutient l'économie locale, les chances de sortir de la dépendance aux marchés de drogues illicites sont encore plus compromises.

53. La façon dont les services de répression locaux, en collaboration avec les organisations communautaires, répondent aux problèmes de la criminalité violente et de l'abus de drogues au microniveau est déterminante pour le développement des cultures de la violence. La police de proximité est un élément fondamental de la dissuasion. Une intervention préventive qui permette aux systèmes de justice pénale et aux organismes sociaux locaux de prendre conscience de l'émergence d'un problème lié à la drogue avant que celui-ci ne se généralise, est capitale. À cet égard, les interventions visant les communautés et les groupes les plus susceptibles d'être impliqués dans l'abus et le trafic de drogues et dans la violence en découlant peuvent décourager et prévenir la délinquance. L'impact au microniveau des cultures violentes liées à la drogue peut être enrayer grâce à des partenariats pluri-institutionnels faisant participer les communautés dans la lutte contre la menace que constitue la criminalité violente liée à la drogue. Les communautés locales doivent adresser le message suivant:

a) En termes humains, il n'est pas payant d'admettre l'existence d'une économie des drogues illicites au microniveau, à savoir au niveau des familles, des quartiers et des communautés;

b) Il est payant, pour la société, de lutter contre la criminalité liée à la drogue au microniveau.

54. Lorsqu'on propose des exemples de "bonne pratique" en matière d'intervention communautaire contre la criminalité liée aux drogues, il faut comprendre que les caractéristiques des différents marchés varient selon le contexte. L'interprétation d'un lien entre drogues et criminalité doit être décomposée en plusieurs parties, qui ensemble donnent une idée plus juste de la nature et de l'ampleur de la relation entre drogues, criminalité et violence. À partir de données fiables, il importe de s'enquérir des caractéristiques, des causes et des conséquences de la criminalité liée à la drogue pour élaborer des mesures d'intervention communautaire.

55. Pour proposer des moyens pratiques d'aborder le problème du lien entre drogues, criminalité et violence,

en particulier de son impact au microniveau de la société, le plus utile est peut-être d'examiner les études de cas dans différentes disciplines qui contiennent également des propositions de "meilleures pratiques" tirées d'expériences réussies. L'Organe prend note, par exemple, de l'impact positif des tribunaux de traitement de la toxicomanie<sup>10</sup>, qui sont des tribunaux spécialisés pour les auteurs d'infractions liées à la drogue, et qui ont été établis dans un nombre restreint, mais croissant, de pays où, notamment, l'on peut s'occuper des délinquants peu violents en recourant à une approche pluridisciplinaire. De l'avis de l'Organe, ces tribunaux peuvent contribuer davantage à régler les problèmes fondamentaux individuels, sécuritaires, sanitaires et communautaires que posent la criminalité et la violence liées à la drogue<sup>11</sup>.

56. En outre, toute intervention pour combattre les conséquences néfastes du lien entre drogues et criminalité au microniveau de la société devrait tenir compte de l'expérience vécue tant par les communautés socialement favorisées que par les communautés défavorisées. Les personnes qui ont des revenus élevés et celles qui ont accès à l'éducation et à d'autres avantages sociaux sont également touchées par les problèmes d'abus de drogues, même si l'on peut faire valoir qu'elles sont mieux armées pour s'y attaquer parce qu'elles en ont les moyens. Les communautés favorisées vivent aussi sous la menace de la criminalité violente liée à la drogue et subissent les effets de déplacement dus à la répression efficace de cette criminalité dans les communautés voisines pauvres. La peur de la criminalité violente, suscitée par le développement de marchés violents de drogues illicites, influe sur l'utilisation de l'espace public par les personnes privilégiées et se traduit par une augmentation des mesures de sécurité, par exemple avec la création de "résidences sécurisées". À long terme, ces mesures ne peuvent qu'aggraver les inégalités sociales, les privilégiés essayant d'échapper aux dangers associés à la criminalité violente liée à la drogue à laquelle les pauvres sont confrontés. Les retombées de cette "sécurisation", qu'elle ait pour objectif de protéger des biens ou des personnes, sont telles qu'avec le temps, les moins riches en viennent à adopter les mesures de précaution des plus riches, si bien que les personnes socialement marginalisées sont les plus vulnérables à la criminalité liée à la drogue et à la violence qui lui est souvent associée. En fait, il faut étudier plus avant l'impact de l'abus de drogues

sur la violence en milieu carcéral, la prison étant une communauté où les cultures de la violence et de l'abus de drogues sont normalisées. En outre, davantage de données sont nécessaires sur l'abus de drogues, la criminalité et la violence dans d'autres établissements comme les écoles, les foyers pour enfants et les camps d'instruction militaire.

57. Si certaines cultures (par exemple, celles dans lesquelles prospèrent les gangs de jeunes) avaient par nature un caractère délinquant et violent bien avant l'émergence des marchés de drogues illicites, et si d'autres sont passées de la criminalité et de la violence associées à ces marchés à la criminalité et à la violence associées, par exemple, à la guerre civile, il n'en reste pas moins que l'abus de drogues et les marchés de drogues illicites renforcent les cultures de la criminalité et de la violence. Il est nécessaire que des mesures plus ciblées et plus rapides soient mises en œuvre à l'échelon local, national et international, dans le cadre de partenariats, notamment avec divers types d'organisations, pour prévenir l'abus de drogues, la criminalité et la criminalité violente au microniveau de la société. Parallèlement, des programmes d'intervention communautaire au microniveau devraient être mis sur pied pour traiter les problèmes liés à la délinquance et à la victimisation, car ceux-ci ont un impact sur les individus, les familles, les quartiers et les communautés.

58. L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime aide les pays à trouver des programmes appropriés pour les interventions au microniveau de la société.

59. L'Organe souligne que les interventions visant à décourager et à combattre la criminalité violente liée à la drogue devraient comprendre en général les éléments suivants:

a) *Développement socioéconomique*: politiques locales de création d'emplois et de génération de revenus licites, et programmes de sensibilisation visant les groupes socialement marginalisés, notamment les pauvres, les jeunes vulnérables et les minorités à risque;

b) *Régénération urbaine*: investissement socioéconomique accompagné d'initiatives locales en matière d'urbanisme qui visent à réduire la criminalité et la peur de la criminalité en créant des environnements non propices à la revente et au petit trafic de drogues;

c) *Partenariats pluri-institutionnels*: interventions coordonnées des autorités locales, des organismes de justice pénale, des organisations communautaires et des organisations de jeunes auprès de groupes à risque, afin d'éviter tout double emploi;

d) *Travail de proximité*: interventions ciblées sur les personnes qui abusent de drogues illicites ou en vendent et sur celles qui risquent de le faire, dans les écoles, les centres de santé, les centres sportifs et les groupes de famille et de jeunes;

e) *Intervention communautaire de justice réparatrice*: action menée par un groupe représentatif de la communauté afin de prévenir, combattre et éliminer, par la réparation, les cultures violentes de la criminalité liée à la drogue dans les communautés locales;

f) *Intervention tenant compte des spécificités des hommes, des femmes, des jeunes et des minorités*: prise en compte de la situation et des besoins particuliers de différents groupes, comme les personnes abusant ou risquant d'abuser de drogues, et promotion de l'encadrement, par des adultes compétents, d'individus à risque;

g) *Intervention durable*: prise en compte de la nécessité de programmes d'intervention sur le long terme qui puissent garantir et générer des ressources suffisantes et auxquels puissent participer les populations locales.

60. Ces différents éléments, pris ensemble, devraient être appliqués parallèlement aux efforts de réduction de la demande, y compris aux mesures de traitement et de réadaptation des toxicomanes. Seule la mise en place d'un programme global de réduction de la demande permettra de réaliser de véritables progrès en s'attaquant aux multiples problèmes qu'infligent les drogues illicites à la collectivité.